

Fonds Desjardins

Revenu court terme



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :
30 juin 1965

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien à court terme

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

→ Le biais court en durée relatif à la cible a contribué positivement lorsqu'on ajoute les ajustements tactiques compris dans l'effet de sélection des titres souverains. Comme ces ajustements sont effectués à l'intérieur d'une journée, leur effet se retrouve plutôt dans cette catégorie. Le positionnement d'aplatissement de la courbe à court terme obtenu en sous-pondérant les termes de 2 à 4 ans relativement au terme de 5 ans a aussi été bénéfique. Ce biais entraîne nécessairement une hausse du niveau d'encaisse, ce qui s'est avéré bénéfique dans le contexte de taux haussiers. L'augmentation progressive de la pondération en créances d'entreprise à la suite de la hausse initiale des écarts de taux nous a permis de dégager un gain d'allocation considérable. Une importante contribution au cours de la période nous a permis d'accentuer davantage notre positionnement.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

→ La sous-pondération des titres provinciaux a été maintenue tout au long du trimestre de sorte que nous n'avons pu capturer la compression récente des écarts de taux offerts sur ceux-ci, et ce, malgré la compensation partielle des titres municipaux. Toutefois, notre surpondération en titres d'agences fédérales a obtenu un rendement similaire.

Positionnement

→ Les anticipations de hausses de taux vigoureuses ont mené à l'aplatissement rapide de la courbe des taux à court terme. Même si un tel mouvement était attendu, la vitesse à laquelle il s'est produit nous incite à la prudence. Ainsi, nous diminuerons le biais d'aplatissement progressivement. Cet ajustement aura comme conséquence de diminuer l'exposition à plus long terme et de redéployer l'encaisse plus loin sur la courbe. Comme cette dernière est relativement plate sauf dans la portion de moins d'un an, il en résulte une augmentation considérable du portage du portefeuille relativement à la cible. Il faudrait un aplatissement additionnel considérable et très rapide au niveau actuel des taux pour arriver à un résultat similaire, ce qui rend cette stratégie attrayante pour le moment, surtout si on la combine

Fonds Desjardins

Revenu court terme



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2022

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :

30 juin 1965

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien à court terme

Positionnement (suite)

avec des écarts de crédit. À ce chapitre, d'un positionnement neutre, nous passons à une surpondération des créances d'entreprise à court terme. Ces dernières ont atteint des niveaux intéressants sur une base historique et représentent une proposition intéressante dans leur valeur ajoutée à plus long terme. Les émissions de meilleure qualité seront favorisées pour exprimer cette surpondération. Ces positions seront financées par le maintien d'un biais court en titres provinciaux qui, eux, se négocient toujours à des niveaux relativement serrés. Aucun ajout de dette à haut rendement n'est anticipé pour le moment, et la dette municipale non annotée sera aussi maintenue au niveau de détention actuelle. On leur préfère le profil de rendement offert sur la dette bancaire pour le moment. Comme les obligations à 5 ans offrent un rendement comparable au taux à la fin prévu, le biais court en durée passe à neutre en attendant de nouvelles indications de la part des banques centrales. Une attention particulière sera accordée aux impacts des hausses anticipées actuellement par les marchés obligataires sur la croissance économique.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.